



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 26 JUIN 2017

FIN DU BUZZ : ARBITRAGE RESPONSABLE DE MATIGNON SUR LES NEONICOTINOÏDES

Une polémique a éclaté lundi 26 juin. Alors que la loi du 8 août 2016 a enfin fait entrer l'interdiction des néonicotinoïdes dans la loi, le nouveau Ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, a pris ce matin des positions pour le moins inquiétantes quant à la protection des écosystèmes et de la santé humaine.

Un arbitrage qui va dans le bon sens

France Nature Environnement et Humanité & Biodiversité saluent l'arbitrage qui a été pris par le Premier Ministre. Le message est très clair, le Gouvernement a décidé de ne pas revenir sur les dispositions de la loi qui interdisent l'usage des néonicotinoïdes à partir du 1^{er} septembre 2018. Ces substances sont connues pour leurs très importants impacts sur les pollinisateurs et les espèces aquatiques. Ces déclarations sont d'autant plus surprenantes qu'elles interviennent au lendemain de l'engagement du Président de la République de porter à l'ONU, dès septembre, le Pacte pour l'Environnement, qui contient notamment le principe de non-régression.

Pour **Claudine Joly, spécialiste des pesticides à France Nature Environnement** : « Ces pesticides sont particulièrement dangereux car ils restent présents dans les sols et se diffusent dans les milieux. Tout l'environnement en est imprégné. Ils se retrouvent dans le nectar et le pollen des plantes, même quand elles ne sont pas ciblées directement par les traitements. Leur usage est très préoccupant, notamment pour les pollinisateurs. »

Des modèles agricoles à repenser

Au-delà de l'interdiction des néonicotinoïdes, c'est l'ensemble de l'usage des pesticides qu'il faut revoir. La société civile se mobilise pour signifier que les modèles agricoles conventionnels ne sont plus souhaitables. La transition agroécologique est la réponse à apporter pour diminuer l'usage des produits phytosanitaires et produire une alimentation durable, qui apporte de la valeur ajoutée dans les territoires.

Pour **Carmen Etcheverry, chargée de mission agriculture à France Nature Environnement** : « Des solutions simples existent pour sortir de l'usage des néonicotinoïdes. Ces produits neurotoxiques sont dangereux pour les agriculteurs, les riverains et les consommateurs. Certains de nos voisins européens ont



déjà fait ces choix et s'en sortent. Il faut que la France maintienne ses ambitions pour une agriculture saine et durable ».

Pour **Sandrine Bélier, directrice d'Humanité et Biodiversité** : « *Au lieu de défendre des intérêts à court terme, nos parlementaires en 2016 ont compris qu'il était nécessaire de prioriser la lutte contre le déclin des populations d'abeilles, qui passe nécessairement par la restriction et l'interdiction des produits dont les néonicotinoïdes qui participent à ce déclin. Interdire les néonicotinoïdes est une nécessité et il faut accompagner la profession agricole à une transition de ses modèles de production. L'ambition, d'ici 2018, doit toujours être d'avancer vers un modèle agricole contribuant à préserver la santé des abeilles, des consommateurs et des producteurs ».*

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 73 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook et Twitter (@FNEasso).